

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 23 septembre 2016	N° 2016-551

Convocation du 16 septembre 2016

Aujourd'hui vendredi 23 septembre 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Emmanuelle AJON, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Max GUICHARD, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, Mme Conchita LACUEY, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Claude MELLIER, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alain SILVESTRE, M. Kévin SUBRENAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Daniel HICKEL
M. Jacques GUICHOUX à M. Michel VERNEJOUL
M. Jacques MANGON à M. Jacques BOUTEYRE
Mme Brigitte TERRAZA à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
M. Dominique ALCALA à Mme Anne WALRYCK
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Thierry TRIJOLET
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Jean-Louis DAVID
Mme Chantal CHABBAT à M. Jean-Jacques BONNIN
M. Gérard CHAUSSET à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à Mme Elisabeth TOUTON
Mme Magali FRONZES à M. Philippe FRAILE MARTIN
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Dominique IRIART
Mme Martine JARDINE à M. Arnaud DELLU
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Patrick BOBET
M. Eric MARTIN à M. Franck RAYNAL
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Marie-Hélène VILLANOVE
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI
M. Serge TOURNERIE à Mme Christine BOST

EXCUSE(S) :

Monsieur Fabien ROBERT.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Patrick PUJOL à Mme Anne-Lise JACQUET à partir de 12h
Mme Claude MELLIER à Mme Léna BEAULIEU à partir de 12h10
Mme Andréa KISS à Mme Josiane ZAMBON à partir de 12h20
Mme Anne BREZILLON à M. Stéphan DELAUX à partir de 10h35
Mme Brigitte COLLET à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à partir de 12h15
M. Yohan DAVID à Mme Nathalie DELATTRE à partir de 11h30
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Maribel BERNARD à partir de 12h20
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à Mme Brigitte COLLET jusqu'à 11h15
Mme Anne-Marie LEMAIRE à Mme Frédérique LAPLACE à partir de 12h
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF jusqu'à 10h25
M. Michel POIGNONEC à M. Nicolas FLORIAN à partir de 12h
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT à partir de 11h45
M. Jacques PADIE à M. Max GUICHARD à partir de 12h

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jacques COLOMBIER jusqu'à 10h et à partir de 11h20

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 23 septembre 2016	<i>Délibération</i>
	Direction générale Haute qualité de vie Direction énergie écologie et développement durable	<i>N° 2016-551</i>

Association Unis-Cité - Attribution d'une subvention - Décision - Autorisation

Madame Anne WALRYCK présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Présentation de l'association

Unis-Cité est une association indépendante et laïque, fondée en 1994 par une jeune américaine et deux étudiantes de l'ESSEC (École supérieure des sciences économiques et commerciales) qui se sont inspirées du service civique américain – City Year & Americorps -, ayant pour objectif de promouvoir le service civique volontaire.

Leur ambition : que tous les jeunes consacrent une étape de leur vie à servir l'intérêt général et que cette expérience puisse être un temps de construction de soi et d'ouverture aux autres dans leur diversité.

Depuis 1994, Unis-Cité propose aux jeunes de 16 à 25 ans, de toutes origines sociales et culturelles, de mener en équipe durant 6 ou 9 mois, des projets de service à la collectivité, tout en leur apportant une aide matérielle, un soutien individualisé dans l'élaboration d'un projet d'avenir et une ouverture sur la citoyenneté. La représentation régionale a été créée en 2006, elle comporte 4 antennes, dont une en Gironde.

Présentation du projet MédiaTerre

En 2009, Unis-Cité a remarqué une prise de conscience grandissante de l'opinion publique sur la thématique du développement durable. Par ailleurs, une famille sur cinq est concernée par la précarité énergétique en France. C'est à partir de ces deux constats qu'est né le programme MédiaTerre, programme phare d'Unis-Cité.

Ce programme, mis en place sur la Métropole bordelaise en 2010, s'est construit avec des partenaires bailleurs sociaux qui connaissent les difficultés de leurs locataires, notamment en matière de consommation d'énergie et d'eau. Aujourd'hui, Unis-Cité Bordeaux métropole compte 20 volontaires MédiaTerre, qui travaillent en lien avec le tissu associatif local et avec les acteurs spécialistes du développement durable.

Pour 2016, leur volonté est d'intégrer leurs actions à celles des acteurs locaux et en particulier à celles de Bordeaux Métropole.

Le programme 2016-2017

Les objectifs généraux du programme MédiaTerre sont les suivants :

- permettre aux familles accompagnées par les volontaires d'adopter des éco-gestes permettant à la fois de réduire leurs factures d'énergie et de préserver l'environnement ;
- créer du lien social dans les quartiers d'intervention ;
- sensibiliser les volontaires « premiers bénéficiaires » au développement durable.

Mais aussi et d'une manière plus ciblée, Unis-Cité souhaite participer activement au défi des Familles à énergie positive pour :

- communiquer au sujet du défi des Familles à énergie positive auprès des familles accompagnées et rencontrées sur le terrain ;
- accompagner des familles habitantes dans les quartiers d'intervention dans leur participation au défi (recrutements, inscriptions, suivis) ;
- organiser des temps de réunions et d'animations en collaboration avec les capitaines d'équipe ;
- faire le lien entre les familles participantes et les professionnels intervenants dans le cadre du défi (point info énergie, maison écocitoyenne, chargée de mission de Bordeaux Métropole).

Cette action intéresse plus particulièrement la Direction de l'écologie, de l'énergie et du développement durable. En effet, l'intégration de nouvelles équipes au défi et leur accompagnement sont en totale adéquation avec les objectifs visés par la Direction de l'écologie, de l'énergie et du développement durable pour ce dispositif, qu'elle anime déjà sur le territoire de la Métropole. L'apport de cette association ne pourra que renforcer la dynamique du dispositif.

Budget

En 2016/2017, l'association sollicite un montant de 25 309 € à Bordeaux Métropole pour l'ensemble de ses projets liés à l'action MédiaTerre sur un budget prévisionnel s'élevant à 240 593 €.

Le montant du projet relatif à la participation au défi des Familles à énergie positive (FAEP) retenu par la Direction de l'énergie, de l'écologie et du développement durable s'élève à 3 000 €.

Le budget prévisionnel de l'association ainsi que la fiche action détaillée sont annexés à la présente.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la loi n°2010/241 du 10 mars 2010 relative au service civiques,

VU l'article L.5215-19 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2011/0711 du 14 octobre 2011 approuvant l'agenda 21 communautaire,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE :

Les actions de l'association Unis-Cité contribuent à l'animation des politiques publiques de la Métropole, en particulier celles visant à inciter les citoyens à adopter des comportements éco responsables et sobres en énergie afin de réduire l'empreinte environnementale de ses habitants,

DECIDE

Article 1 : une subvention d'un montant de 3 000 € est attribuée à l'association Unis-Cité dans le cadre du soutien à la participation au défi des Familles à énergie positive.

Article 2 : le montant de 3 000 € concernant la subvention sera imputé au budget principal – chapitre 65 – compte 6574 – fonction 830 – CRB CAD 05 de l'exercice 2016.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 septembre 2016

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 7 OCTOBRE 2016</p> <p>PUBLIÉ LE : 7 OCTOBRE 2016</p>	<p>Pour expédition conforme, la Vice-présidente,</p> <p>Madame Anne WALRYCK</p>
---	---